

# LES BRETONS EN IRAK



Troisième producteur de pétrole du Moyen-Orient, deuxième fournisseur d'or noir de la France, l'IRAK s'efforce de transformer une grande part de la manne pétrolière dont il bénéficie en biens d'équipements et en matériels les plus divers. Attirés par cette soudaine richesse, les hommes d'affaires des pays industrialisés se précipitent à BAGDAD avec, dans leurs serviettes, des plans d'usines clés en mains, de complexes touristiques ou de fermes modèles.

Ces marchés parfois fabuleux ne sont cependant pas réservés uniquement aux firmes multinationales ou aux grandes sociétés. Les P.M.I. peuvent également accéder à des commandes correspondant à leurs capacités. Des industriels bretons ont ainsi trouvé le chemin de BAGDAD : il nous a semblé intéressant de les rencontrer, et, à travers leur expérience, de faire le point des perspectives que peut offrir le marché irakien aux entreprises bretonnes.

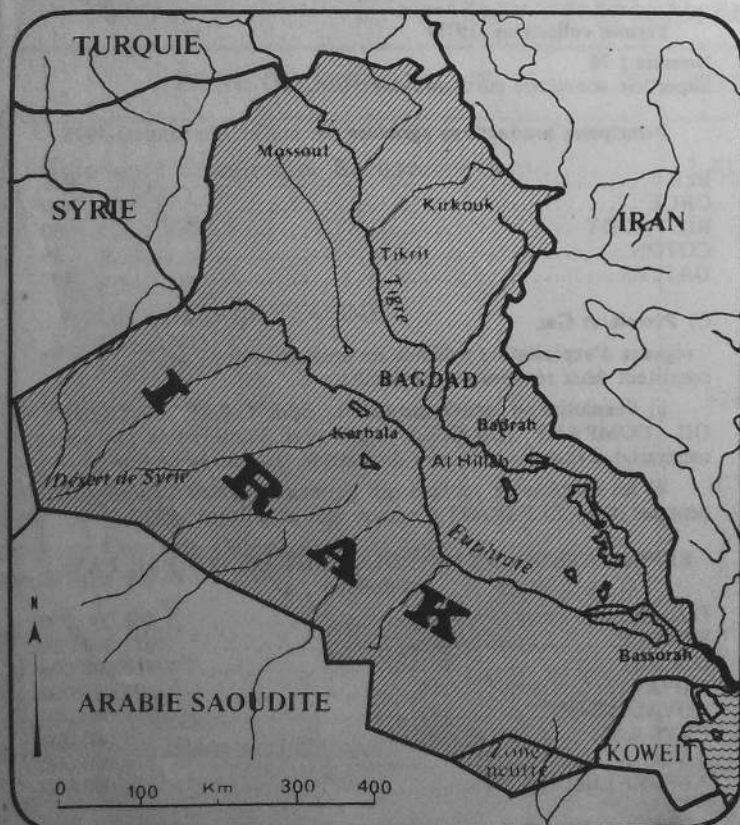
## LES BRETONS EN IRAK

### I - L'AUSTÉRITÉ AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

- A) 1968 - la Révolution Baas.
- B) 1977 - l'austérité.

### II - LES BRETONS EN IRAK

- A) Le Monde Arabe : un marché en extension pour la Bretagne.
- B) Un heureux climat diplomatique.
- C) Une adéquation de l'offre à la demande.



Carte générale de l'Irak

## I - L'IRAK : l'austérité au service de la Révolution

### A) 1968 - la Révolution Baas.

Héritier de l'Empire Abbasside, l'IRAK appartient avec la Mésopotamie au fameux croissant fertile qui s'étend en arc de cercle de la côte du Levant au fond du golfe et qui touche aux confins de la Turquie et de l'Irak. Mais à la veille de la révolution de 1958, la situation de l'économie irakienne était loin de refléter le paradis terrestre auquel la légende populaire avait identifié la Mésopotamie de l'Antiquité.

Dans le domaine industriel le nombre d'usines employant plus de 50 ouvriers se montait à quelques dizaines et celui des usines employant plus de 100 ouvriers pouvait se compter sur les doigts d'une seule main. En ce qui concerne l'agriculture, 2 % des propriétaires contrôlaient 65 % de la surface effectivement cultivée.

Dans le domaine social la situation n'était pas plus brillante : le taux d'analphabétisme atteignait 50 % et pour l'ensemble du pays l'on comptait moins de 1 000 médecins et à peine une centaine d'hôpitaux et de cliniques de moyenne et petite dimensions.

Cette situation de sous-développement critique était d'autant plus paradoxale que le pays disposait de ressources potentielles importantes : l'agriculture et le pétrole. Mais alors que l'agriculture était dominée par une minorité qui assumait mal ses responsabilités nationales, le pétrole était entièrement soumis à l'exploitation des compagnies étrangères.

La Grande-Bretagne, par ailleurs, titulaire depuis 1920 d'un mandat confié par la Société des Nations, veillait seule au développement des richesses de l'IRAK.

En Juillet 1958 la monarchie hachémite de BAGDAD s'effondre, pour laisser place à un régime républicain dont la république se trouve vite confisquée par la dictature qu'instaure le général Abdel Karim Kassem, l'un des artisans du Coup d'État.

Le régime du général Kassem se heurte très rapidement à des difficultés importantes : les propriétaires fonciers manifestent tout d'abord une vive opposition à l'application de la nouvelle loi sur la réforme agraire destinée à briser les féodalités ; le gouvernement de la Révolution finit par céder à leurs exigences et il en résulte au bout du compte une détérioration absolue des conditions agricoles. De 1960 à 1968 la population rurale active s'accroît de 71 % alors que les surfaces effectivement cultivées demeurent stationnaires : le rendement à l'hectare de toutes les cultures tombe d'une manière dramatique et on assiste à une paupérisation absolue de la population agricole.

Perdue dans des difficultés de tous ordres et dans ses contradictions, la dictature présidée depuis 1963 par le colonel puis maréchal AREF, aboutit malgré tout à quelques résultats : le nombre des écoles et des étudiants double en dix ans, le niveau des services de santé s'améliore. Mais ces réalisations restent modestes et sont loin de combler les retards de l'économie.

C'est à la révolution socialiste du 17 Juillet 1968 et au régime baasiste issu de cette révolution que devait échoir la tâche d'engager l'IRAK sur la voie d'un développement accéléré.

Le régime institué par le maréchal El Bakr et le parti Baas a permis à l'IRAK de connaître une stabilité exceptionnelle et de réaliser d'importants progrès sur les plans économique, social et culturel.

Le premier plan quinquennal du régime (1970-1975) s'est achevé récemment avec succès. Ce plan était centré sur deux principes de base : « Prévion de projets concentrés et complets dont l'achèvement devait être garanti afin qu'ils puissent être rentables le plus rapidement possible » ; « élargissement des services fournis aux citoyens ». Pendant le déroulement du plan, le cours des événements tant en IRAK qu'au niveau arabe et international a permis d'atteindre les prévisions les plus optimistes.

Deux faits notamment ont permis d'augmenter sensiblement les crédits d'investissement alloués au plan : en premier lieu les nationalisations de 1972 et 1973 de l'IRAK PETROLEUM COMPANY et des diverses compagnies pétrolières étrangères (américaines, hollandaises, etc...), les relèvements du prix du pétrole d'autre part en 1971 (Accords de Téhéran et de Tripoli) et en 1974 (au lendemain de la guerre d'Octobre 1973). Le pétrole étant la source essentielle des investissements du Plan, ces mesures ont accru considérablement le budget du pays et ont permis à l'IRAK de se lancer dans un programme de développement ambitieux et à long terme.

## B) 1977 - l'austérité.

Le 1<sup>er</sup> plan quinquennal a connu cependant quelques difficultés au niveau de la réalisation de certains projets : l'IRAK a tout d'abord rencontré en 1975 les premiers essoufflements qu'un pays en voie de développement peut connaître en multipliant les projets tous azimuts : engorgement portuaire et ferroviaire, production insuffisante de ciment ralentissant les constructions en cours, insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, poids excessif de l'administration aux services trop cloisonnés, etc...

Par ailleurs, la réduction des revenus pétroliers qui fait suite à une période euphorique où l'on a pu assister au quadruplement du prix du pétrole, rend aujourd'hui l'IRAK plus prudent dans la gestion de ses finances publiques. L'IRAK n'a en effet produit que 104 millions de tonnes de pétrole en 1976, contre 120 millions de tonnes en 1975. Les revenus pétroliers se sont élevés à 8,5 milliards de dollars en 1976 tandis qu'ils atteindront tout juste 8 milliards en 1977, soit à peine le chiffre de 1975. Or, étant donné l'inflation mondiale, les recettes en dollars 1977 n'ont plus le même pouvoir d'achat qu'en 1976 et 1975. Dans ces conditions, les autorités irakiennes se sont trouvées obligées de réexaminer les budgets des années 1976 et 1977 ainsi que les objectifs du nouveau plan quinquennal 1976-1980.

Ainsi, le budget 1977 est-il un budget d'austérité : il a été présenté en équilibre alors que le précédent comportait un déficit. Le Plan 1976-1980 dont la parution a été retardée d'un an, en raison des multiples discussions qu'il a occasionnées au sein du Gouvernement, prévoit 30 milliards de dollars d'investissements : mais la répartition de ces énormes revenus se fait désormais différemment : désireux de préparer la période de l'après-pétrole le gouvernement irakien veut faire bénéficier l'agriculture d'au moins 1/3 des crédits, à égalité avec l'industrie.

L'austérité relative sur le plan intérieur et le rééquilibrage sur le plan des investissements ont déjà abouti en 1976 à rendre excédentaire la balance des paiements irakienne.

Il n'en reste pas moins que l'IRAK a amplement les moyens physiques et financiers de son développement. Aussi la concurrence y est-elle très vive.

Parmi les pays les mieux installés, la R.F.A. et le JAPON occupent les deux premières places et si les exportations de ces deux pays vers l'IRAK ont connu un net ralentissement en 1976, cela peut expliquer l'acharnement accru des entreprises allemandes et nippones à se disputer le marché irakien.

Derrière la R.F.A. et le JAPON, se place la FRANCE, étroitement talonnée par les ÉTATS-UNIS. Les pays de l'Est sont regardés avec une évidente sympathie par le régime baasiste : la YOUgoslavie a récemment obtenu un contrat de 339 millions de £ pour la mise en place d'un complexe agricole ; la HONGRIE (commande de 8 minoteries) et la POLOGNE (commande de 5 hélicoptères à usage agricole) sont également bien placées.

Les relations avec l'U.R.S.S. quant à elles, sont moins étroites qu'au moment où les soviétiques instruisaient l'armée irakienne : les irakiens continuent néanmoins à utiliser les services et les techniques russes dans des domaines tels que l'électricité, le ciment et l'irrigation.

## II - Les Bretons en IRAK.

### A) Le Monde Arabe : un marché en extension pour la Bretagne.

Avec un total de 72 milliards de francs, la valeur des échanges commerciaux entre la France et les pays arabes a augmenté de près de 14 milliards de francs par rapport à 1975. La part des échanges franco-arabes dans le commerce mondial de la France est de 12,5 % ; elle s'est donc élevée puisqu'elle ne représentait que 7,85 % en 1975.

## DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'IRAK

### 1) Superficie :

438 446 km<sup>2</sup> dont 75 365 km<sup>2</sup> de terres arables  
8 750 km<sup>2</sup> de pâturages  
17 700 km<sup>2</sup> de forêts  
167 000 km<sup>2</sup> de déserts

2) Population : 1976 : 11 505 234 habitants (dont 3 052 700 habitants en population active) (29,3 % en 1973)

### 3) Villes principales :

BAGDAD ..... 2 800 000 habitants  
MOSSOUL ..... 857 000 habitants  
BASRA ..... 854 000 habitants

### 4) Données politiques :

La Constitution provisoire publiée en 1970 et amendée en 1973 et 1974 prévoit que :

- La République Irakienne est une démocratie populaire et un État souverain dont l'Islam est la religion d'État.

- La politique économique de l'État est le Conseil du Commandement de la Révolution qui élit, en son sein, un Président (Président actuel : Maréchal Ahmed Hassan EL BAKR).

### 5) Données économiques :

#### A) Monnaie nationale

Unité : le Dinar irakien (Di)  
Taux de change : 1 Di = 17 F

#### B) Agriculture :

Unité : le dounoum - 1 ha = 4 dounoums

Réforme agraire : La loi de la réforme agraire de 1970, tout en ne mettant pas en cause la propriété privée, fixe de nouveaux critères pour la limitation maximale de la propriété foncière privée et des superficies distribuées aux paysans.

#### Coopératives agricoles (1975)

Nombre : 1 652  
Superficie concernée en dounoums : 18.093.000

#### Fermes collectives (1975)

Nombre : 78  
Superficie concernée en dounoums : 576.392

#### Principales productions agricoles (en milliers de tonnes) 1975

BLÉ .....	845
ORGE .....	437
RIZ PADDY .....	60
COTON .....	39
DATTES .....	497

#### C) Pétrole et Gaz

- régimes d'exploitation : depuis les nationalisations de 72, 73 et 75 coexistent deux régimes d'exploitation :

a) l'exploitation gouvernementale, dont l'IRAK NATIONAL OIL COMPANY (I.N.O.C.) mise sous l'autorité d'un sous-secrétariat d'État au Ministère du Pétrole, assume la gestion.

b) les contrats de services qui permettent à des Sociétés Occidentales (dont ELF-IRAK) d'exercer leur activité en IRAK.

#### EXPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT EN 1975 PAR PAYS (en dollars)

ITALIE .....	1.666.000.000
FRANCE .....	1.076.000.000
U.R.S.S. ....	410.000.000
JAPON .....	394.000.000
ROYAUME-UNI .....	219.000.000
PAYS-BAS .....	175.000.000
R.F.A. ....	114.000.000
AUSTRALIE .....	114.000.000

L'analyse des résultats 1976 laisse cependant apparaître un certain essoufflement de la position française dans le monde arabe : la hausse des exportations française est très faible (plus 2 milliards 519 millions de francs) ; celle des importations de pétrole est au contraire très élevée (11 milliards 669 millions de francs) et la France accuse un déficit global de plus de 20 milliards de francs.

	1973	1974	1975	1976
Exportations	10,4	18,3	23,4	25,6
Importations	15,64	44,13	34,8	46,5
Déficit commercial de la France.	— 5,10	— 25,7	— 11,4	— 20,9

### Échanges commerciaux Franco-Arabs en milliards de Francs.

Source : Chambre de Commerce Franco-Arabe

En ce qui concerne la Bretagne (Nantes et la région nantaise non-compris), l'analyse de ses exportations géographiques fait apparaître un net progrès des marchés arabes : l'Afrique du Nord développe ses achats de 15 % en 1976 par rapport à 1975, tandis que les marchés du Moyen-Orient (Asie Occidentale) ont augmenté de près de 52 % pendant la même période, représentant désormais 6 % de nos exportations, **pourcentage supérieur à celui des marchandises expédiées en Grande-Bretagne, notre plus proche voisin.**

Les partenaires commerciaux arabes de la Bretagne se situent ainsi, par ordre décroissant : Maroc, Tunisie, Arabie Saoudite, Irak, Lybie, Émirats Arabes Unis, Algérie.

### B) Un heureux climat diplomatique.

En quoi les entreprises bretonnes peuvent-elles intéresser un pays en plein effort de développement comme l'IRAK, dont les besoins sont immenses et que l'on imaginerait à priori intéressé par des firmes internationales aux moyens techniques importants plutôt que par des modestes P.M.E.

Il est tout d'abord un fait politique que l'Ambassadeur de France en poste à BAGDAD a expliqué aux industriels bretons en Mars 1977 : l'IRAK qui est le deuxième fournisseur de pétrole de la France, tient à ce que nous restions un bon client. D'où la volonté d'accroître les échanges commerciaux ; par ailleurs, BAGDAD apprécie notre politique d'indépendance nationale et nos réserves à l'égard de certaines visées américaines dans cette région du Monde.

Le contexte diplomatique dans lequel s'insèrent les relations commerciales est en effet fondamental avec un pays socialiste comme l'IRAK, où les principaux clients sont les services de l'État ou des organismes parastatals, étroitement liés aux structures politiques. Or, la situation n'a pas

toujours été aussi bonne qu'aujourd'hui : en 1956, l'expédition franco-britannique à SUEZ entraîne le Roi Fayçal II à rompre les relations diplomatiques avec la FRANCE : les hésitations de cette dernière à reconnaître le nouveau régime issu de la Révolution de 1958 ainsi que la guerre d'Algérie repoussent le rétablissement de ces relations à 1963.

L'attitude adoptée par la France lors de la guerre de Juin 1967 et le changement indéniable de notre pays à l'égard des causes arabes conduisent à un accord commercial signé en 1967. A partir de cette date, les voyages et missions politico-économiques se multiplient dans les deux sens (1974 : visites de MM. Jobert, Bonnet, Chirac ; 1975 : MM. Segard, d'Ornano ; 1976 : Chirac, Segard).

Ces contacts sont suivis de la signature de multiples accords (accords de coopération pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, sur les télécommunications, de coopération agricole, etc...) et d'un développement constant des échanges commerciaux.

Monsieur SADDAM HUSSEIN, vice-président du Conseil doit en principe venir en France en 1977, à l'invitation de Monsieur BARRE qui s'est lui-même rendu à BAGDAD en juin dernier. On peut d'ailleurs noter que cette dernière visite s'est faite au moment opportun, dans la mesure où les dirigeants irakiens se sont inquiétés, ces derniers temps, de la politique française au Proche-Orient. Monsieur BARRE leur ayant donné toutes assurances sur le maintien de la ligne tracée par le Général de Gaulle dans ce qu'il est convenu d'appeler « la politique d'amitié et de coopération avec les pays arabes et d'appui aux aspirations du peuple palestinien », on peut espérer pour les prochains mois que ces relations privilégiées pourront entraîner une intensification des échanges entre les 2 pays malgré la politique d'austérité décidée par BAGDAD.

Ces efforts communs ont en tout cas abouti à des résultats très positifs dans les domaines économique et culturel.

Les entreprises françaises ont en effet à leur actif, dans le domaine industriel, la réalisation d'opérations très importantes : Gazoduc Kirkouk-Bagdad, usine de liquéfaction de gaz, fournitures de locomotives, usines de montage de véhicules utilitaires, les centraux téléphoniques ; les Sociétés françaises se sont également intéressées aux télécommunications, à la métallurgie, à la pétrochimie, ont assuré la construction d'une usine d'aluminium, d'un hôpital, de l'équipement T.V. en couleur SECAM, d'hôtels, etc...

Ces échanges économiques se sont par ailleurs complétés par une coopération culturelle et technique : du côté français interviennent notamment l'École Française de Bagdad (220 élèves en 1976) et le Centre Culturel Français qui, en sus d'une tâche d'enseignement, a également celle d'organiser des manifestations culturelles.

Mais les relations franco-irakiennes ne se démarquent pas, pour l'essentiel, du schéma général des relations franco-arabes : le déséquilibre des échanges avec l'IRAK s'établit en effet au détriment de la France : si

### Répartition géographique des exportations bretonnes

ZONE GÉOGRAPHIQUE	TOTAL 1975	TOTAL 1976	EVOLUTION 1975-1976	RÉPARTITION 1976
<b>Communauté Économique Européenne dont :</b>	2 403 421	3 095 336	28,7 %	63,0 %
— U.E.B.L.	376 437	395 150	4,9 %	8,0 %
— PAYS-BAS	316 675	342 005	7,9 %	7,0 %
— R.F.A.	569 284	674 542	18,4 %	14,0 %
— ITALIE	850 883	1 362 198	60,1 %	28,0 %
— GRANDE-BRETAGNE	236 740	245 198	3,5 %	5,0 %
— IRLANDE	10 800	12 072	11,7 %	0,2 %
— DANEMARK	42 602	64 171	5,0 %	0,1 %
<b>Reste de l'Europe dont :</b>	814 976	1 057 279	29,7 %	21,5 %
— ESPAGNE	385 293	512 527	32,0 %	10,4 %
— SUISSE	79 275	81 136	2,3 %	1,6 %
<b>Afrique du Nord</b>	103 616	119 199	15,0 %	2,5 %
<b>Afrique Occidentale</b>	52 408	49 980	— 4,8 %	1,0 %
<b>Afrique Centrale Orientale et du Sud</b>	93 582	90 230	— 3,7 %	2,0 %
<b>Amérique du Nord dont :</b>	61 049	90 536	48,3 %	2,0 %
— E.U.A.	41 074	75 763	84,4 %	1,5 %
<b>Amérique Latine</b>	46 025	58 727	27,5 %	1,2 %
<b>Asie Occidentale</b>	181 595	275 892	51,9 %	6,0 %
<b>Reste de l'Asie</b>	50 902	72 900	43,2 %	0,1 %
<b>Australie et Océanie</b>	12 709	13 315	4,7 %	0,7 %
<b>Diverses opérations non classées</b>	2 375			
	3 822 658	4 923 557	28,7 %	100,0 %

Source : Direction Régionale des Douanes

cette dernière a pu devenir le 2<sup>e</sup> fournisseur de l'IRAK en biens d'équipements (l'U.R.S.S. tient la première place), l'IRAK reste le deuxième fournisseur de la France en pétrole, avec 16 millions de tonnes de livraison mensuelle. Et si l'on a pu noter une nette augmentation des échanges au cours des dernières années, le taux de couverture pour la France s'est encore dégradé en 1976 :

	1969	1972	1974	1975	1976
Exportations FRANCE-IRAK	96	376	1 027	2 045	2 266
Importations IRAK-FRANCE	1 272	1 634	6 050	5 640	7 690
Déficit commercial de la France	1 176	1 258	5 033	3 605	5 424

#### Relations commerciales Franco-Irakienne en millions de F.

Source : Association France-Pays Arabes

SI l'IRAK se situe encore seulement à la 4<sup>e</sup> place des clients arabes de la Bretagne, notre région a également participé à la progression des échanges commerciaux avec ce pays : on peut noter en ce sens l'expédition de 5 500 tonnes de plants de pommes de terre en 1976, pour une valeur de 14.575.000 F ainsi que le transit par le port de Brest à destination de DJEDDAH d'une part importante des 45.000 tonnes de volailles congelées vers le Moyen-Orient en 1976.

Mais ces résultats relativement modestes ne correspondent sans doute pas aux possibilités que pourrait offrir l'économie bretonne au marché irakien.

NOMENCLATURE	QUANTITÉS en tonnes	VALEURS en 1 000 F
Graines	3 550	9 302
Volailles	1 313	5 669
Œufs	23	230
Matériel pour manutention lourde	98	841
Matériel pour Travaux Publics		7
Robinetterie		29
Matériel électronique professionnel		64
Papiers et cartons transformés		2
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 984</b>	<b>16 144</b>

#### Exportations bretonnes vers l'IRAK (1976)

Source : Direction Régionale des Douanes

### C) Une adéquation de l'offre à la demande.

Michel CHABRAT, organisateur de la Mission des industriels bretons en IRAK en MARS 1977, estime, en effet, qu'il existe une réelle adéquation entre l'offre bretonne du secteur agro-alimentaire et le marché irakien. Lors d'une mission destinée à préparer un voyage d'exportateurs, Michel CHABRAT s'est aperçu que les créneaux de l'aviculture et de la valorisation des déchets offraient des débouchés appréciables : les Irakiens sont par exemple demandeurs d'élevage de dindes, d'abattoirs de volailles ; le secteur privé qui subsiste en IRAK souhaiterait également s'équiper dans le domaine des chambres froides (petits et gros volumes) afin de mieux gérer une production avicole cyclique. Les producteurs bretons seraient également susceptibles de satisfaire les besoins irakiens dans le domaine des œufs à couver qui sont actuellement fournis par les pays de l'Est.

D'une façon générale, on peut dire que l'IRAK souhaite aujourd'hui passer d'une agriculture très parcellaire au stade d'une production agricole industrialisée. Telle a été l'évolution de la Bretagne au cours des 30 dernières années : les entreprises bretonnes qui ont été l'artisan de cette réussite dans leur propre pays peuvent maintenant vendre une technologie qui a fait ses preuves, à un pays tel que l'IRAK, d'autant plus que la dimension de ces P.M.E. leur permet de résoudre les problèmes à une échelle plus humaine (ce qui est notamment important au niveau de la formation des techniciens autochtones) et de prendre toutes décisions de façon extrêmement rapide.

Michel CHABRAT a pu également noter qu'il existe en IRAK un débouché au niveau de la mise en valeur des fonds marins irakiens ; dans ce domaine encore le savoir faire breton (constitution d'une flottille, gestion des fonds, criées, etc...) pourrait s'exporter en IRAK.



M. Michel Chahrat (C.R.C.I. Rennes)  
et M. Hassan Fahmi Jourra,  
Ministre de l'Agriculture - Bagdad, Mars 77.

L'un des problèmes les plus urgents auxquels doivent faire face les bretons serait finalement de s'organiser à la fois pour faire face à la demande et pour assurer une prospection qui demande pratiquement une présence quasi-constante sur le marché.

L'IRAK, en effet, selon Michel CHABRAT se situe à l'extrême limite des possibilités d'une P.M.E. pour l'exportation, les difficultés sont tout d'abord démultipliées par le nombre de kilomètres séparant l'IRAK de la FRANCE ; l'esprit arabe d'une part, son caractère anglophone d'autre part, ne facilitent pas non plus la communication ; enfin, le caractère socialiste de l'économie peut parfois désarçonner l'interlocuteur occidental ; c'est pour surmonter une partie de ces difficultés que Michel CHABRAT a proposé aux industriels bretons de créer un bureau Breton à BAGDAD, pour une durée de 6 mois à 1 an. Animé par un irakien, ce bureau permettrait naturellement des contacts et des informations particulièrement rapides.

Cette proposition n'a pas encore rencontré d'écho favorable auprès des exportateurs de notre région. On peut le regretter.

Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus par les industriels bretons en IRAK sont encourageants. Faisant suite aux échanges qui ont pu avoir lieu à RENNES, lors de la FOIRE Internationale qui accueillait des stands arabes ainsi qu'à la Mission organisée en Mars 1977 par la C.R.C.I., une dizaine d'industries bretonnes viennent de participer à la Foire Internationale de BAGDAD. Il est certainement trop tôt pour faire le bilan de cette dernière démarche commerciale, mais le simple fait qu'elle ait été accomplie, est en soi positif.



**Monsieur  
BERNARD**  
P.D.G.  
de la Galvanisation  
Quimpéroise  
— Quimper



Bernard Larvol

La GALVANISATION QUIMPÉROISE a été créée en 1921 et a commencé à fabriquer du matériel de ménage en tôle galvanisée.

Les techniques et le marché évoluant, la GALVANISATION QUIMPÉROISE a peu à peu abandonné le matériel de ménage pour ne plus se consacrer aujourd'hui qu'à la fabrication de matériel d'élevage avicole, cunicole (lapins) et de porcs.

La Société a dépassé en 1976 un chiffre d'affaires de 30 millions de francs dont 25 % réalisés à l'exportation.

Ayant obtenu des résultats appréciables dans certains pays arabes, l'expérience de la GALVANISATION QUIMPÉROISE démontrerait, s'il en était besoin, qu'une P.M.E. peut réussir dans l'exportation.

Quelles sont les motivations qui vous ont conduit à l'exportation ?

- augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise ; élargir le marché de l'entreprise, renforcer l'exportation depuis le déclenchement de la crise en Europe. Notre pourcentage de chiffre d'affaires à l'exportation atteindra sans doute 30 à 35 % du chiffre d'affaires global dans les prochaines années.

Quels sont les secteurs géographiques que vous touchez ?

- nous exportons en Europe (R.F.A., SUISSE, HOLLANDE, en AFRIQUE NOIRE (notamment en Afrique francophone) nous avons actuellement un chantier pour un montant de 1.500.000 F. au ZAIRE, également en AMÉRIQUE DU SUD avec quelques contacts au VENEZUELA. En ce qui concerne les pays arabes, nous travaillons depuis longtemps avec les pays du Maghreb ; nous avons été maîtres d'œuvres dans la construction d'un complexe agricole dans la willaya de JIGEL (30 bâtiments - 3 abattoirs - 10 millions de francs) et avons actuellement un projet à IN SALLAH dans la willaya de TAMANRASSET. Au MAROC nous avons une clientèle privée qui met actuellement au point de nombreux projets, en TUNISIE nous avons un projet en cours à TABARKA. Nous avons également prospecté l'IRAK au cours d'une mission organisée par la C.R.C.I. de RENNES.

Comment prospectez-vous les marchés ?

- nous participons aux foires nationales et internationales, la Foire de RENNES, par exemple, a prévu depuis deux ans des pavillons étrangers et organise des journées arabes ; les contacts personnels que l'on peut mener à cette occasion sont particulièrement précieux. Nous avons également participé à la Foire d'ALGER et prévoyons d'aller à celle de BEYROUTH.

Les appels d'offres internationaux sont naturellement un moyen de contact direct avec d'éventuels clients. Nous avons également des contacts avec des sociétés de représentation qui travaillent sur tel ou tel pays ou secteurs géographiques.

Mais le moyen le plus efficace de prospection reste tout de même le contact direct que l'on peut avoir au cours de voyages, de participation à des foires ou à des colloques.

- Le voyage que vous avez accompli en IRAK vous a-t-il déjà permis d'enregistrer des commandes ?

- non, pas dans l'immédiat mais ce qui caractérise l'exportation est la longueur du processus, il faut plusieurs voyages, plusieurs rencontres avant de pouvoir enregistrer des résultats. En ce qui concerne par exemple le projet que nous avons en TUNISIE cela a débuté depuis 4 ans 1/2, nous ne sommes actuellement plus que 3 sur le marché mais rien n'est encore décidé.

Le voyage en IRAK m'a tout de même permis de faire connaissance avec le pays, de voir sur place les différents responsables de secteurs de Ministère. De façon plus concrète ce voyage m'a indirectement mis en rapport avec une société de représentation qui possède des bureaux dans tout le MOYEN-ORIENT et dont la collaboration devrait être fructueuse.

- En tant que P.M.I. rencontrez-vous des difficultés au niveau de l'exportation sur les pays arabes et en particulier en IRAK ?

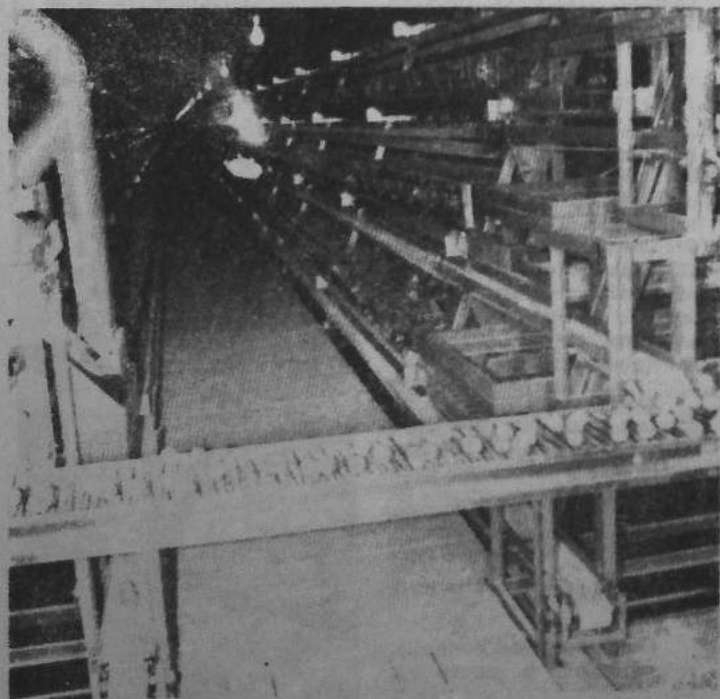
Un problème important est celui du temps disponible pour la prospection des marchés, l'étude des dossiers, les déplacements, etc... Dans une P.M.I. où les structures en personnel sont limitées ce problème de relative disponibilité est sans doute un handicap.

Les chantiers des pays arabes et des pays en voie de développement présentent également des difficultés : les pièces détachées de matériel ou d'outillage perdus, le ciment qui manque, la main-d'œuvre locale sans qualification et parfois difficile à former, obligent nos techniciens à de multiples déplacements en les immobilisant sur un chantier alors qu'ils devraient être ailleurs.

- Vous êtes un exportateur confirmé, selon vous, une P.M.I. désirant se lancer dans l'exportation peut-elle envisager de prospecter les marchés arabes et l'IRAK en particulier ?

Certainement, mais en étant sérieux et accrocheur : un responsable algérien m'a un jour dit qu'il regrettait que les Français ne soient pas plus percutants ! Les pays arabes ont, en général, et c'est particulièrement vrai pour l'IRAK ou l'ALGÉRIE, une sympathie marquée pour les français ; c'est aux français de profiter de ce capital et de la traduire en termes commerciaux ; pour cela il faut voyager, exposer, provoquer des rencontres et se faire connaître. Il faut, en outre, être sérieux, ce qui n'est pas toujours le cas des entreprises françaises, il faut répondre aux appels d'offres de façon simple et claire, en ne se perdant pas dans les détails inutiles ; il faut également respecter les cahiers des charges, les éléments de l'offre et les détails.

Il faut enfin savoir comprendre ses interlocuteurs : les arabes n'ont pas les mêmes réactions que nous, le temps, par exemple, n'a pas la même valeur : demain peut vouloir dire après-demain ! Il faut le savoir et l'accepter. Les pays arabes et notamment l'IRAK sont des pays qui s'équipent actuellement, dans tous les domaines, en particulier dans l'élevage. Les entreprises bretonnes sont bien placées car elles ont connu des problèmes identiques il y a 15 ou 20 ans. Les Arabes savent que nous sommes partis de rien ou presque, nous avons réussi à surmonter quelques-uns de nos problèmes. Ils veulent en faire autant, c'est à nous de leur vendre nos productions mais aussi nos techniques et notre savoir faire.



Cage Galva entièrement automatisée pour poules pondeuses

Ph. Galva

## Monsieur BERNARD

P.D.G. D'UNACO - BRIEC



Bernard Larvol

L'UNACO (L'UNION AVICOLE DE CORNOUAILLE) effectifs : 180 personnes - Société Anonyme au capital de 3 millions de francs, installée sur la zone industrielle n° 1 à BRIEC-DE-L'ODET (S. 29) est spécialisée dans l'abattage, le conditionnement et la vente de volailles.

Elle réalisera en 1977, un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, dont 80 % à l'exportation.

L'UNACO exporte principalement vers les Pays Arabes, la R.F.A. et occasionnellement sur les pays tels que l'URSS, CUBA, le CHILI, l'AFRIQUE DU NORD, etc... le reste du marché étant constitué par les D.O.M. T.O.M. ET LA FRANCE.

Les principaux clients de l'UNACO sont l'ARABIE SAOUDITE, les Emirats du Golfe (Dubai, Abu-Dhabi, Koweït, etc...)

En ce qui concerne le marché de l'IRAK, ce dernier a été ouvert par la Société qui en 1973 a livré 300 tonnes de poulets puis 3 000 tonnes en 1974 et enfin dans le cadre du G.I.E. GRAF, constitué par les Sociétés DOUX, TILLY et UNACO, 6 000 tonnes en 1975 et 12 000 tonnes en 1976.

Monsieur BERNARD, P.D.G. d'UNACO nous a précisé que la dernière adjudication irakienne avait été obtenue par les Américains. La concurrence, en effet, est très dure en IRAK, les Américains, mais aussi les Brésiliens, les Argentins, les Hollandais et les Allemands, qui sont pourtant de gros importateurs de poulets bretons, disputent âprement le marché aux entreprises bretonnes.

Cette concurrence est d'autant plus dure que selon Monsieur BERNARD, la Réglementation Européenne des montants compensatoires pénalise les entreprises des pays à monnaie faible par rapport à celles des pays à monnaie forte. (ce qui est le cas de la France vis-à-vis de la R.F.A.).

Un facteur rend particulièrement difficile le marché Irakien : contrairement aux Pays à économie libérale où les marchés se passent de gré à gré entre industriels et revendeurs par exemple, les marchés des pays socialistes se traitent sous forme d'adjudication après appel

d'offre international ; les négociations notamment, au niveau de la discussion des prix, sont naturellement, sinon impossibles, du moins beaucoup plus difficiles dans ce cas.

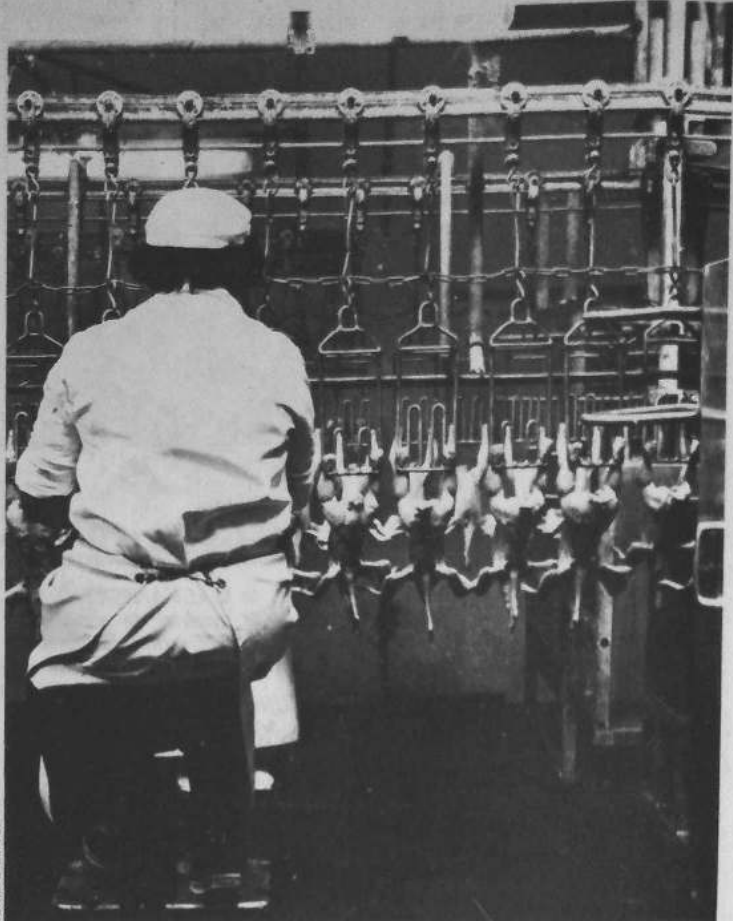
L'Irak demande par ailleurs, aux candidats importateurs, le versement de cautions dites de bonne fin de marché, l'industriel doit verser 3 % de la valeur du marché pour avoir le droit de participer à l'adjudication ; dans le cas où l'entreprise obtient la commande cette caution atteint 8 % de la valeur de cette dernière.

Toutefois, le marché irakien constitue pour Monsieur BERNARD, un marché d'avenir. Les règlements des précédentes commandes se sont toujours faits sans problème et les indices de consommation des irakiens, notamment en ce qui concerne le poulet, sont loin d'avoir atteint les indices occidentaux.

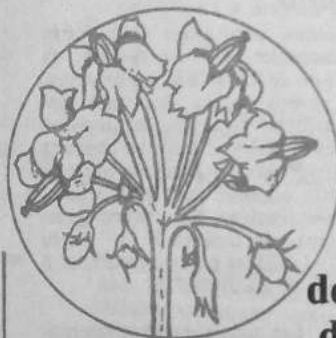
Monsieur BERNARD espère bien, lui qui a commencé son activité exportatrice dès la création de l'entreprise en 1962, reprendre ce marché aux américains en 1977.



Bernard Larvol



Bernard Larvol



## Les exportations de plants de semence de pommes de terre

Le marché de pommes de terre et de plants de semence est souvent ignoré du grand public, peut être parce que le produit lui-même n'est pas particulièrement noble. Il n'en reste pas moins que l'activité des producteurs bretons en ce domaine est particulièrement importante : la Bretagne assure, en effet, environ 90 % des exportations françaises de pommes de terre, tandis qu'elle est à l'origine des 2/3 de la production nationale française.

CAMPAGNES	Tonnages exportés		% de la BRETAGNE
	FRANCE	BRETAGNE	
1975/1976	53 794 T.	47.105 T.	87,5 %
1974/1975	52 150 T.	45 269 T.	86,8 %
1973/1974	70 314 T.	61 732 T.	87,8 %
1972/1973	54 049 T.	42.906 T.	79,3 %
1971/1972	67 918 T.	60 533 T.	89,1 %
1970/1971	81 375 T.	70 615 T.	86,7 %
1969/1970	108 408 T.	93 528 T.	87,6 %

Exportation de plants de semence de pommes de terre  
comparaison FRANCE - BRETAGNE

Source : GOPEX

En BRETAGNE, c'est le GOPEX (Groupement d'Orientation de Production et d'Exportation), SICA représentant la totalité des producteurs bretons de pommes de terre de semence, qui est chargé de la gestion du marché et des exportations de la production de ses adhérents.

Ces producteurs se sont lancés dans l'exportation pour écouler les excédents de récolte plutôt que de les détruire. C'est ainsi que des pays comme le MAROC, la GRÈCE, l'ÉGYPTE, CUBA etc... sont devenus depuis quelques années des acheteurs réguliers de plants de semence bretons.

Pour Monsieur JAMBU, directeur du G.O.P.E.X., le marché des semences de pommes de terre, est cependant très difficile, ne serait-ce qu'en raison de la variation des cours : 350 F le quintal à la production en 1976, 90 F en 1977. A cet égard, la pomme de terre est l'une des productions agricoles la moins soutenue par les pouvoirs publics.



De gauche à droite : MM. Ali Nagim MALHAM, Abdul Jahar MAHDI et Daham Turki AFAT au moment du contrôle des plants de semence de pommes de terre. Port de Brest Octobre 77.

La concurrence est également très dure sur le plan international, au point que Monsieur JAMBU veut rester très discret sur le montant de la rentrée de devises que peuvent représenter les exportations bretonnes.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS BRETONNES DE PLANTS DE SEMENCE DE POMMES DE TERRE — CAMPAGNE 1975/1976 —

### P A Y S :

P A Y S :	11 054 Tonnes	au lieu de 16 796 T.	La campagne précédente
MAROC	9 819 Tonnes	«	4 828 T. «
ITALIE	6 019 Tonnes	«	1 020 T. «
IRAK	5 152 Tonnes	«	5 054 T. «
ESPAGNE	3 760 Tonnes	«	3 948 T. «
TUNISIE	3 312 Tonnes	«	3 553 T. «
GRÈCE	2 870 Tonnes	«	4 572 T. «
ALGÉRIE	1 282 Tonnes	«	1 043 T. «
ÉGYPTE	1 152 Tonnes	«	1 731 T. «
CUBA			

Source : G.O.P.E.X.

En ce qui concerne l'IRAK en tout cas, les progrès réalisés par le G.O.P.E.X., au détriment semble-t-il des Hollandais, sont particulièrement sensibles : 2,5 T. en 1972 pour échantillonnage, 785 Tonnes en 1973, 1 020 Tonnes en 1974, 6 000 Tonnes en 1975, 5 500 Tonnes en 1976, 10 000 Tonnes en 1977. Belle progression quand on connaît les difficultés de transport auxquelles se heurte le G.O.P.E.X. qui doit, après avoir affrété un navire partant de BREST, utiliser des camions à partir des ports de débarquement situés en TURQUIE, au LIBAN ou en MER ROUGE, selon les événements politiques qui se déroulent dans ces régions.

### SUR LE VIF

## Monsieur DAHAM TURKI AFAT directeur de la ferme de Suwera en IRAK.



Nous avons rencontré Monsieur AFAT, directeur de la ferme d'Etat de Suwera, au cours d'une visite qu'il rendait au G.O.P.E.X. à BREST, à l'occasion de l'embarquement de plants de pommes de terre à destination de son pays.

- Vous êtes directeur d'une ferme de combien d'hectares ?

SUWERA comprend 35 000 hectares dont environ 20 % sont cultivés. La ferme est administrée par 41 fonctionnaires et cultivée par 500 ouvriers auxquels viennent s'ajouter 400 saisonniers. Nous pratiquons la polyculture : blé, avoine, pommes de terre, fourrage, chanvre, etc...

- Il s'agit d'une véritable entreprise industrielle. Comment vous situez-vous dans l'économie agricole irakienne ?

Nous sommes, en quelque sorte, une exception dans la

mesure où les fermes d'Etat ne couvrent encore en IRAK que 2 % du territoire agricole et dans la mesure également où les autres fermes du même type ont une surface moyenne de 5 à 8 000 hectares. Mais le plan établi par le 8<sup>e</sup> congrès régional du parti BAAS prévoit l'extension des fermes coopératives, c'est-à-dire collectives, qui, à terme, deviendront de grandes fermes d'Etat du type Suwera. L'idée maîtresse qui nous guide est de mettre en commun tous les efforts qui permettront d'ouvrir toutes les possibilités d'actions.

Cette collectivisation répond, en fait à 3 nécessités :

1) l'étatisation permet un financement qui ne serait pas possible au niveau individuel ;

2) la mise en commun des moyens offre des possibilités d'actions qui resteraient dérisoires si ceux-ci n'étaient pas rassemblés.

3) la coopération permet d'organiser et de développer un esprit d'entraide qui existe d'ailleurs déjà dans le secteur agricole.

- Comment êtes-vous entré en contact avec les producteurs bretons ?

Le Ministère de l'Agriculture dont nous dépendons lance régulièrement des appels d'offres internationaux : il s'avère que ce sont les propositions du GOPEX qui, particulièrement cette année, se sont avérées les meilleures, tant sur le plan de la qualité que du prix. Je pense d'ailleurs que nos commandes au GOPEX seront encore plus importantes l'année prochaine.

- Vous parlez prix et qualité ; l'élément politique n'entre-t-il pas en ligne de compte ?

Effectivement, nous sommes particulièrement sensibles aux positions que peuvent prendre nos pays fournisseurs sur le plan diplomatique. La position de la France à l'égard de la cause arabe et sur le problème palestinien, en particulier, favorise certainement nos rapports commerciaux.

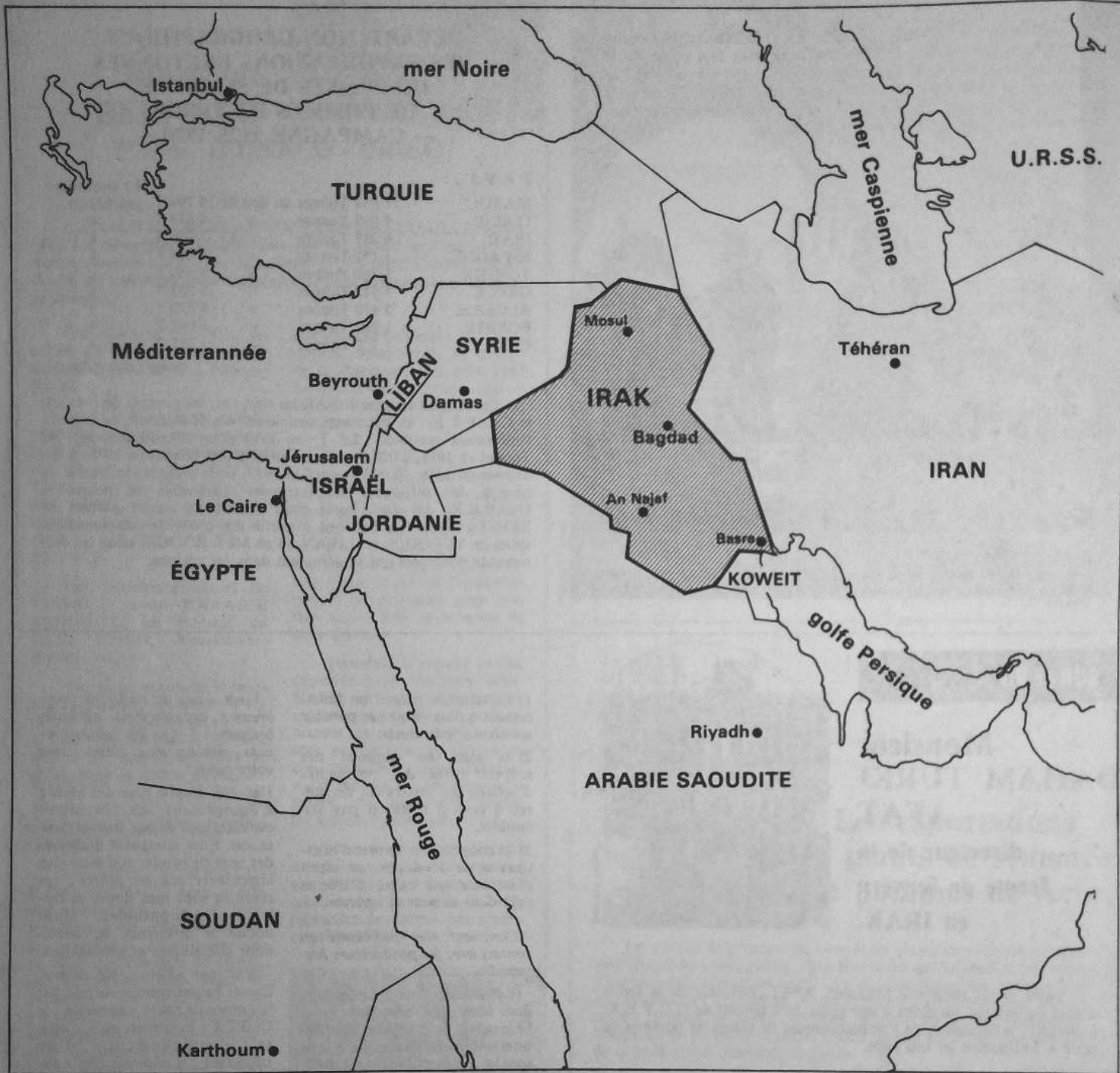
- Vous venez de visiter de nombreuses exploitations agricoles bretonnes ? Quelles comparaisons pouvez-vous faire avec votre pays ?

J'ai été frappé par le niveau d'équipement de certaines exploitations et par leur organisation. Elles atteignent d'ailleurs des taux de production bien plus importants que les nôtres ; ces résultats sont sans doute difficilement comparables, étant donné la différence de conditions climatiques et géologiques.

J'ai, par ailleurs, été étonné, disons heureusement surpris par la nature de notre partenaire : le GOPEX ; je croyais qu'il s'agissait uniquement d'un négociant ; il n'en est rien puisque ce groupement représente les producteurs et assure également des actions dans le domaine de la recherche et des expérimentations.

Pour nous qui sommes également producteurs, cela est très important car je crois que cette identité commune peut favoriser la compréhension et finalement nous aider à développer nos relations.

# L'IRAK DANS LE MOYEN-ORIENT



Dossier préparé par Pierre KERBOURC'H  
avec l'aimable collaboration de :

- Association FRANCE-PAYS ARABES.  
12, rue Augereau - 75007 PARIS
- Ambassade d'IRAK - PARIS
- Centre Français du Commerce Extérieur.  
10, avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16.
- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.  
Boulevard de Chézy - 35000 RENNES.

- Chambre de Commerce Franco-Arabe.  
138, boulevard Haussmann - PARIS 75008.
- Direction Régionale des Douanes.  
8, Cours des Alliés - 35000 RENNES.
- Galvanisation Quimpéroise.  
29000 QUIMPER.
- GOPEX - 8, rue Joseph Halleguen - 29000 QUIMPER.
- UNACO - 29-BRIEC - Z.I. N° 1.
- Établissements TILLY - 29248 GUERLESQUIN.

**NOTRE PROCHAIN DOSSIER :**

**LES ILES DU PONANT VEULENT VIVRE**